



PROVINCE
de NAMUR

Affaires sociales
et sanitaires



PROVINCE
de NAMUR

Affaires sociales
et sanitaires

Cellule Provinciale de lutte
contre l'exclusion sociale et l'illettrisme
rue Bourtonbourt 2
5000 NAMUR

Tél : +32 (0) 81 775 529 – 776 746
Fax : +32 (0) 81 776 973

illetterisme@province.namur.be
www.province.namur.be

LIRE

PARLER

Formation RGB

Expression
et
Communication

Lutte contre l'illettrisme
illetterisme@province.namur.be

APPEL À PROJETS

ALPHABÉTIS

informer outiller ...

Ecrire



QUI SOMMES-NOUS ?

La cellule provinciale de lutte contre l'exclusion sociale et l'illettrisme dépend de la DASS (Direction des Affaires Sociales et Sanitaires).

Elle apporte un soutien financier aux promoteurs de projets de lutte contre l'illettrisme (cours d'alphabétisation, de français / langue étrangère, écoles de devoirs...) sur le territoire de la province de Namur.

FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS :

Que vous soyez issus des pouvoirs locaux, du monde associatif... la Province soutient les initiatives créatives en matière de lutte contre l'illettrisme dans le cadre de l'appel à projets annuel.

En province de Namur, de nombreux projets ont déjà été accompagnés durant ces dernières années.

De nouveaux lieux d'alpha ont ainsi été mis en route, des outils de sensibilisation ont été créés, des centres d'alphabétisation ou des écoles de devoirs ont bénéficié du petit coup de pouce dont ils avaient besoin...

CRITERES DE RECEVABILITE DES PROJETS :

L'appel à projets s'adresse à des acteurs qui s'investissent dans des projets pertinents et novateurs en matière de lutte contre l'illettrisme.

Ces acteurs doivent ensuite avoir mis en œuvre un partenariat au niveau local (pouvoirs locaux, tissu associatif, services divers...).

Le projet doit s'inscrire dans une continuité d'action.

Le promoteur a le souci de développer un encadrement de qualité et un processus d'évaluation.

Il s'engage également à participer à des échanges d'expériences et d'acquis.



QUE POUVONS-NOUS ENCORE FAIRE ENSEMBLE ?

- La cellule crée, soutient, ou participe à des actions d'information, de sensibilisation, de coordination en lien avec l'illettrisme.

NOS ACTIVITES SPECIFIQUES :

Nous avons aussi créé en lien avec l'Administration Générale de l'Enseignement de la Province de Namur, l'Institut provincial de formation, l'Institut Provincial de formation sociale et Lire & Ecrire Namur des modules « Expression et communication » ouverts aux agents des services publics (E1-E2-E3 et D1-D2). Ces modules sont inclus dans la révision générale des barèmes et reconnus par la promotion sociale et la Région Wallonne. Une formation continuée sur la même thématique est également disponible pendant les heures de travail.

Ces modules sont donc ouverts aux agents des pouvoirs locaux : communes, CPAS, Intercommunales, provinces ...)

